

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58](#)[Item](#) Marie Moret à Émile Terquem, 20 octobre 1897

Marie Moret à Émile Terquem, 20 octobre 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-58

Collation 1 p. (440v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Terquem, 20 octobre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46894>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Terquem, Émile \(1845-1909\)](#)

Lieu de destination 31 bis, boulevard Haussmann, Paris

Description

Résumé Réponse à la lettre de Terquem du 19 octobre 1897 relative du journal *Le Devoir* : Marie Moret précise qu'elle doit avoir un motif particulier pour accorder un service gratuit de son journal, et que l'abonnement annuel est de 11 F « pour l'Union postale » ou, pour les « maisons intermédiaires », de 10 F.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Union postale](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 03/04/2024
